

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 891 124.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 002 555.90 Euros et dégageant un bénéfice de 2 122 295.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Copie
certifiée
conforme

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

DocuSigned by:
Marc Faller
ED7FA8B02A16423...

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 234		
Terrains	6 500		
Constructions sur sol propre	40 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 362		10 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 331		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 741		15 473
TOTAL	131 935		25 473
Autres participations	6 549 193		612 993
Prêts, autres immobilisations financières	3 715		
TOTAL	6 552 908		612 993
TOTAL GENERAL	6 725 076		638 466

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 234	40 234
Terrains			6 500	6 500
Constructions sur sol propre			40 000	40 000
Installations générales agencements aménagements constr.			42 362	42 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 331	9 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 214	59 214
TOTAL			157 408	157 408
Autres participations		990	7 161 196	7 161 196
Prêts, autres immobilisations financières			3 715	3 715
TOTAL		990	7 164 911	7 164 911
TOTAL GENERAL		990	7 362 552	7 362 552

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 234			25 234
Constructions sur sol propre	26 041	790		26 831
Installations générales agencements aménagements constr.	824	3 883		4 707
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 738	2 313		9 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 528	10 656		39 184
TOTAL	62 131	17 642		79 774
TOTAL GENERAL	87 365	17 642		105 008

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	790				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 883				
Instal.techniques matériel outillage indus.	641	1 672			
Matériel de bureau informatique mobilier	631	10 025			
TOTAL	5 945	11 697			
TOTAL GENERAL	5 945	11 697			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 607 535	900	1 267 828		340 607
Autres provisions pour dépréciation		1 445 000			1 445 000
TOTAL	1 607 535	1 445 900	1 267 828		1 785 607
TOTAL GENERAL	1 607 535	1 445 900	1 267 828		1 785 607
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 445 000			
financières		900	1 267 828		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 715	3 715	
Autres créances clients	67 724	67 724	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 081	1 081	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 221	28 221	
Groupe et associés	12 228 655	12 228 655	
Débiteurs divers	17 875	17 875	
Charges constatées d'avance	1 497	1 497	
TOTAL	12 348 768	12 348 768	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	123 566	123 566		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 362 391	474 546	804 742	83 103
Fournisseurs et comptes rattachés	144 536	144 536		
Personnel et comptes rattachés	25 896	25 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 872	45 872		
Impôts sur les bénéfices	99 879	99 879		
Taxe sur la valeur ajoutée	89 875	89 875		
Autres impôts taxes et assimilés	23 527	23 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
Groupe et associés	3 254 742	3 254 742		
Autres dettes	27 709	27 709		
TOTAL	5 207 505	4 319 660	804 742	83 103
Emprunts remboursés en cours d'exercice	470 732			

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	38 248
Autres créances	3 611
Disponibilités	368
Total	42 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	957
Emprunts et dettes financières diverses	178 285
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 327
Dettes fiscales et sociales	58 981
Total	252 550

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 497
Total	1 497

Charges à répartir sur plusieurs exercices

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 900 000 euros
Siège social : 13-15 rue des Moulins, 67000 STRASBOURG
478 703 234 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 juin 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 2 122 296 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 122 296 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	<u>4 771 325 euros</u>

Pour former un bénéfice distribuable de	6 893 621 euros
---	-----------------

A titre de dividende global à l'Associé Unique	<u>50 000 euros</u>
Soit 5,56 euros par action	

Le solde	6 843 621 euros
Affecté en totalité au compte « report à nouveau »	
qui s'élève ainsi à 6 843 621 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2024 et au plus tard le 30 septembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 90 000 euros, soit 10 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 150 000 euros, soit 16,67 euros par titre

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Marc FALLER

DocuSigned by:

ED7FA8B02A16423...

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																																													
Adresse de l'entreprise 15 rue des Moulins										67000 STRASBOURG										Durée de l'exercice précédent*										12																																			
Numéro SIRET*																		47870323400029		Néant										☐ *																																			
																		Brut 1										Amortissements, provisions 2										Exercice N clos le, 31122023										N-1 31122022																	
																																						Net 3										Net 4																	
Capital souscrit non appelé (I)																		AA												Copie certifiée conforme										DocuSigned by: Marc Faller ED7FA8B02A16423...																									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		Frais d'établissement *		AB		AC																																																											
		Frais de développement *		CX		CQ																																																											
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG												25 234										15 000										15 000																											
		Fonds commercial (1)		AH		AI																																																											
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK																																																											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM																																																											
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Terrains		AN												AO		6 500										6 500										6 500																									
				Constructions		AP												AQ		31 538										50 824										45 497																									
				Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR												AS		9 051										279										2 593																									
				Autres immobilisations corporelles		AT												AU		39 184										20 030										15 214																									
				Immobilisations en cours		AV												AW																																															
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Avances et acomptes		AX		AY																																																											
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT																																																											
		Autres participations		CU		CV		340 607										6 820 589										4 596 410																																					
		Créances rattachées à des participations		BB		BC																						345 248																																					
		Autres titres immobilisés		BD		BE																																																											
		Prêts		BF		BG																																																											
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		3 715										3 715										3 715																																					
TOTAL (II)																		BJ		7 362 552										BK		445 615										6 916 938										5 030 176													
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements		BL		BM																																																											
		En cours de production de biens		BN		BO																																																											
		En cours de production de services		BP		BQ																																																											
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS																																																											
		Marchandises		BT		BU																																																											
		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW																																																											
DIVERS		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		67 724										BY		67 724										91 266																																					
		Autres créances (3)		BZ		12 275 832										CA		1 445 000										10 830 832										11 058 811																											
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC												CE																																															
Comptes de régularisation		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE																																																											
		Disponibilités		CF		74 134										CG		74 134										80 633																																					
		Charges constatées d'avance (3)*		CH		1 497										CI		1 497										2 105																																					
		TOTAL (III)		CJ		12 419 187										CK		1 445 000										10 974 187										11 232 815																											
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW																																																													
		Primes de remboursement des obligations (V)		CM																																																													
		Ecart de conversion actif*		CN																																																													
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		19 781 739										IA		1 890 615										17 891 125										16 262 991																											
Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP		3 715										(3) Part à plus d'un an :										CR																							
Clause de réserve de propriété :*				Immobilisations :				Stocks :										Créances :																																															

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN				Néant ☐ *	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		104				
			FG	1 002 556	FH		FI	1 002 556	669 292				
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 002 556	FK		FL	1 002 556	669 395				
	Production stockée*		Copie certifiée conforme DocuSigned by: Marc Faller ED7FA8B02A16423...					FM					
	Production immobilisée*							FN					
	Subventions d'exploitation							FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)							FP	10 409	10 406			
	Autres produits (1) (11)							FQ	1 113	2 855			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 014 078	682 657			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS					
	Variation de stock (marchandises)*							FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	230 755	205 560			
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	43 847	22 523			
	Salaires et traitements*							FY	419 135	329 463			
	Charges sociales (10)							FZ	148 041	101 548			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce		HS		GA	17 642	12 203		
			- dotations aux provisions					GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	1 445 000			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD				
	Autres charges (12)							GE	25	17			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 304 444	671 314			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(1 290 366)	11 342			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	1 385 175	5 465 603			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	597 465	210 556			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	1 267 828				
	Différences positives de change							GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO					
	Total des produits financiers (V)							GP	3 250 468	5 676 159			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	900				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	192 541	132 615			
	Différences négatives de change							GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		25 550			
	Total des charges financières (VI)							GU	193 441	158 166			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	3 057 027	5 517 993				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 766 661	5 529 336				

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	394 614		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	394 614		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	990		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	990		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	393 624		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	37 989	(15 575)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 659 160	6 358 816	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 536 864	813 905	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 122 296	5 544 911	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ	597 465	210 556	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK	178 285	114 584	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	10 409	10 406	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9			A3			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7			A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Produit/cession éléments d'actifs										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Valeur nette comptable actif cédé										990		394 614
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
											Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Frédéric MALIESKY Audit et Conseil

5 route de Niederhausbergen

67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone : +33 (07 81 90 80 21

Adresse de messagerie : frederic.maliesky@icloud.com

SIRET 79885407100015

RCS 798 854 071 Strasbourg

LA PASSERELLE SAINT MARTIN
13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

« LA PASSERELLE SAINT MARTIN »

Société par actions simplifiée

Exercice clos le 31 décembre 2023

Décision de l'Associé unique d'approbation des comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LA PASSERELLE SAINT MARTIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VEIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 14 Juin 2024,

Frédéric MALIESKY

Frédéric MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Ordre des Experts-Comptables de France - CROCF Colmar



Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 rue des Moulins		67000 STRASBOURG	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 47870323400029		Néant ☐	

		Exercice N clos le 13 11 22 02 31		N-1 13 11 22 02 21			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		Copie certifiée conforme	DocuSigned by: Marc Paller ED7FA8B02A16423		
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			25 234	15 000
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO			6 500	6 500
	Constructions	AP	AQ			31 538	45 497
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			9 051	2 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 184	15 214		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	340 607	4 596 410		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		345 248		
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 715	3 715		
	TOTAL (II)	BJ	BK	445 615	5 030 176		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	67 724	91 266		
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 445 000	11 058 811		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	74 134	80 633		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 497	2 105		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 445 000	11 232 815		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 890 615	16 262 991		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	3 715	(3) Part à plus d'un an : CR		
	Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 900 000.....)	DA	900 000	900 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	90 000	90 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 800 000	4 800 000			
	Report à nouveau	DH	4 771 325	(773 586)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 122 296	5 544 911			
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)			DL	12 683 620	10 561 325	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 485 956	1 872 355			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 254 742	3 573 979			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	144 536	97 443			
	Dettes fiscales et sociales	DY	285 048	129 326			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 513	9 513			
Autres dettes	EA	27 709	19 050				
	Compte régul.	EB					
TOTAL (IV)			EC	5 207 504	5 701 667		
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17 891 125	16 262 991		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Ecart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 319 660	5 566 667			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant

*

				Exercice N				Exercice (N-1)		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF		104	
		services*	FG	1 002 556	FH		FI	1 002 556	669 292	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	1 002 556	FK		FL	1 002 556	669 395	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	10 409	10 406	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 113	2 855	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 014 078	682 657	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	230 755	205 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	43 847	22 523	
	Salaires et traitements*						FY	419 135	329 463	
	Charges sociales (10)						FZ	148 041	101 548	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	HS		GA	17 642	12 203	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 445 000	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	25	17	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 304 444	671 314	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 290 366)	11 342	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 385 175	5 465 603	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	597 465	210 556	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 267 828		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	3 250 468	5 676 159	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	900		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	192 541	132 615	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		25 550	
	Total des charges financières (VI)						GU	193 441	158 166	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 057 027	5 517 993		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 766 661	5 529 336		

Désignation de l'entreprise : SAS LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	394 614
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	ID	394 614
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	990
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	990
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	393 624
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	37 989 (15 575)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V - VII)		IL	4 659 160 6 358 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 536 864 813 905
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 122 296 5 544 911
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	597 465 210 556
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	178 285 114 584
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 409 10 406
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDE) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels	
Produit/cession éléments d'actifs		394 614	
Valeur nette comptable actif cédé		990	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 17 891 124.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 002 555.90 Euros et dégageant un bénéfice de 2 122 295.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Copie
certifiée
conforme

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -
(PCG Art. 831-1/1)

DocuSigned by:
Marc Faller
ED7FA8B02A16423...

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Frédéric MALIESKI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CRCC Colmar

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 234		
Terrains	6 500		
Constructions sur sol propre	40 000		
Installations générales agencements aménagements des constructions	32 362		10 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 331		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 741		15 473
TOTAL	131 935		25 473
Autres participations	6 549 193		612 993
Prêts, autres immobilisations financières	3 715		
TOTAL	6 552 908		612 993
TOTAL GENERAL	6 725 076		638 466

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			40 234	40 234
Terrains			6 500	6 500
Constructions sur sol propre			40 000	40 000
Installations générales agencements aménagements constr.			42 362	42 362
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 331	9 331
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 214	59 214
TOTAL			157 408	157 408
Autres participations		990	7 161 196	7 161 196
Prêts, autres immobilisations financières			3 715	3 715
TOTAL		990	7 164 911	7 164 911
TOTAL GENERAL		990	7 362 552	7 362 552

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	25 234			25 234
Constructions sur sol propre	26 041	790		26 831
Installations générales agencements aménagements constr.	824	3 883		4 707
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 738	2 313		9 051
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 528	10 656		39 184
TOTAL	62 131	17 642		79 774
TOTAL GENERAL	87 365	17 642		105 008

Frédéric MALIESKY
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 OEC Alsace - CRCC Colmar

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	790				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 883				
Instal.techniques matériel outillage indus.	641	1 672			
Matériel de bureau informatique mobilier	631	10 025			
TOTAL	5 945	11 697			
TOTAL GENERAL	5 945	11 697			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 607 535	900	1 267 828		340 607
Autres provisions pour dépréciation		1 445 000			1 445 000
TOTAL	1 607 535	1 445 900	1 267 828		1 785 607
TOTAL GENERAL	1 607 535	1 445 900	1 267 828		1 785 607
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 445 000			
financières		900	1 267 828		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 715	3 715	
Autres créances clients	67 724	67 724	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 081	1 081	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 221	28 221	
Groupe et associés	12 228 655	12 228 655	
Débiteurs divers	17 875	17 875	
Charges constatées d'avance	1 497	1 497	
TOTAL	12 348 768	12 348 768	

Frédéric MALIESKY
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 OEC Alsace - CRCC Cotiz

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	123 566	123 566		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 362 391	474 546	804 742	83 103
Fournisseurs et comptes rattachés	144 536	144 536		
Personnel et comptes rattachés	25 896	25 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 872	45 872		
Impôts sur les bénéfices	99 879	99 879		
Taxe sur la valeur ajoutée	89 875	89 875		
Autres impôts taxes et assimilés	23 527	23 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 513	9 513		
Groupe et associés	3 254 742	3 254 742		
Autres dettes	27 709	27 709		
TOTAL	5 207 505	4 319 660	804 742	83 103
Emprunts remboursés en cours d'exercice	470 732			

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Fédération ALIESky
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CRCC Colmar

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	38 248
Autres créances	3 611
Disponibilités	368
Total	42 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	957
Emprunts et dettes financières diverses	178 285
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 327
Dettes fiscales et sociales	58 981
Total	252 550

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 497
Total	1 497

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Fidèle MALIESKY
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
OEC Alsace - CRCC Colmar